
SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET

D/95/325/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES AU MINISTERE
DE L'ENSEIGNEMENT PRE-UNIVERSITAIRE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE

LE PRÉSIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret D/94/073/PRG/SGG du 18 Août 1994 portant restructuration du
Gouvernement

VU le Décret D/94/078/PRG/SGG du 23 Août 1994 portant composition
partielle du Gouvernement complété par le Décret D/91/079/PRG/SGG du 26
Août 1994 ;

VU le Décret n° 125/PRG/SGG du 3 Novembre 1994 portant attributions et
organisation du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de la
Formation Professionnelle ;

DECRETE :

Article 1er / Sont nommés dans les fonctions ci- après les hauts cadres dont les
noms suivent :

1- Inspecteur Régional de l'Education à Mamou

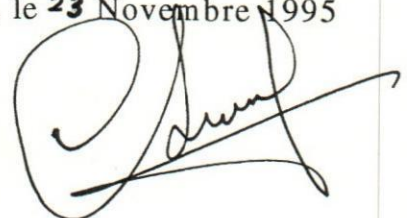
- Monsieur SIMON PIERRE GOEPOGUI Inspecteur de l'Enseignement
Primaire précédemment Directeur Préfectoral de l'Education de N'Zérékoré -

2- Inspecteur Régional de l'Education à Kankan

- Monsieur TALIBY CISSE Inspecteur de l'Enseignement Primaire
précédemment Directeur Préfectoral de l'Education de Dubréka.

Article 2 / Le Présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la
République.

Conakry, le ~~23~~ 23 Novembre 1995



Général LANSANA CONTE